

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers:/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 D E
QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

* L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

La dernière Allocution de Léon XIII 225.—
 Hypnotisme 226.—Une réclame regrettable 228.—
 Mgr DeGoesbriand et les Canadiens 229.—Consulta-
 tions 230.—Calendrier et Quarante-Heures 230 —
 Programme du VIII^e pèlerinage à Jérusalem 230.—
 In Memoriam 231.—Nouvelles Religieuses 232.

La dernière allocution

Ne pouvant donner *in extenso* le texte de la dernière allocution de Léon XIII, nous tenons du moins à la résumer aussi fidèlement que possible.

1^o Léon XIII signale le mal commun aux petits comme aux grands Etats qui, sous le spécieux prétexte de liberté, ont dépouillé la forme chrétienne; et rappelle Ses efforts incessants pour remédier à ce mal, soit en consolidant, soit en renouant les rapports d'usage avec les gouvernements étrangers, comme le démontrent les négociations actuelles du Saint-Siège avec la Russie.

2^o Il affirme Sa résolution de persévérer dans cette voie, parce que l'unique refuge des âmes est "l'Eglise Catholique," dans le sein de laquelle il est de Son devoir d'appeler tous les hommes; et parce qu'il est nécessaire de subvenir, par tous les moyens, à l'ordre public ébranlé que les Etats ne

possèdent plus la force de défendre, lorsque la voix de la religion se tait et que la crainte des lois divines est disparue.

3^o Léon XIII fait remarquer que l'aversion des peuples pour la guerre et la crainte des maux qu'elle entraîne, se manifestent de plus en plus chaque jour.

4^o Il affirme que la justice et la charité sont les fondements de la paix entre les Etats.

5^o Dieu, dit-il, a institué l'Eglise mère et gardienne de ces deux vertus, et elle n'a jamais eu d'occupation plus chère que de pacifier les nations.

6^o Le Saint Pontife termine en disant : "Quels que soient les événements à venir, quels que soient les jugements et les actes des hommes, toute Notre action sera toujours dirigée d'après la même règle. Finalement, s'il ne Nous est pas possible de concourir autrement au maintien de la paix, Nous continuerons certainement à Nous réfugier, sans que personne puisse Nous en empêcher, vers Celui qui peut agir comme il veut sur les volontés humaines et les tourner où il veut".

— o —

Le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir, pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent.

(Lamennais)

Hypnotisme

Québec vient de recevoir, pour la seconde fois, la visite du mesmérisme ou de l'hypnotiseur Reynolds. Les journaux nous ont dit l'empressement avec lequel on est accouru à ses séances, ses expériences "tenant du surnaturel," pour nous servir de leurs expressions.

Tout en regrettant de n'avoir pu le faire plus tôt, nous croyons donc opportun de donner quelques détails sur cette forme de magie, connue seulement du petit nombre, et que la science moderne appelle *hypnotisme*. Ces renseignements sont extraits d'une thèse sur le même sujet, publiée par le *Canoniste Contemporain*.

D'abord, que signifie le terme hypnotisme? Le terme hypnotisme désigne un sommeil artificiel et nerveux, produit sous l'influence d'une volonté étrangère.

Cette forme nouvelle du mesmérisme et du magnétisme, a été introduite par un médecin anglais du nom de James Braid.

Les procédés "hypnogéniques" se sont diversement modifiés depuis, sont un peu différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient dans le principe, et même ont disparu pour faire place au seul *commandement* de l'hypnotiseur.

Ainsi, assez souvent, l'hypnotiseur se contente de demander à tel sujet de "vouloir" se mettre en rapport avec lui, et se "subordonner" à son commandement; et la communication s'établit par la seule *fixité mutuelle des regards*. Il est seulement requis que la personne choisie ait l'aptitude, dirige sa volonté vers celle de l'expérimentateur, et conserve l'intention de se soumettre entièrement à celui-ci. Si l'intention n'a pas été formée ou a été révoquée, l'expérience échoue.

En général, les sujets plus facilement hypnotisables, sont des malades, surtout par suite d'excès alcooliques ou vénériens; et l'opération réussit d'autant mieux qu'elle a été plus fréquente sur le même sujet.

Toutefois, les expériences, dit le Dr Braid lui-même, sont toujours nuisibles à la santé des sujets hypnotisés, et peuvent être mortelles pour ceux qui ont une tendance à l'apoplexie ou une sérieuse affection du cœur.

Quels sont maintenant les phénomènes les plus singuliers produits par l'hypnotisme?

1o Le sujet endormi devient une sorte d'*automate* entre les mains de l'hypnotiseur dont il reproduit toutes les actions, dès qu'il les voit ou qu'il est averti de quelque manière.

2o On peut le faire passer successivement à l'état de léthargie, puis de catalepsie, de somnambulisme, et finalement, "l'hypnotisé ne communique plus dans le monde extérieur qu'avec l'opérateur."

C'est dans cette dernière situation qu'on obtient l'extase dite des magnétiseurs. C'est alors aussi que les *suggestions* deviennent plus extraordinaires. En plaçant le corps dans une attitude correspondante à l'impression qu'on veut produire, ou en plaçant tel objet dans les mains du sujet, ce dernier se mettra à trembler, à grimper, à marcher, à danser, à manger, à flairer une fleur imaginaire, etc.; il voit telle personne, entend telle conversation, tel orchestre, etc. En un mot il devient une personnalité nouvelle, et l'opérateur peut lui faire exécuter tous les actes qu'il voudra, même les plus contraires à la nature du patient, comme le vol, l'assassinat, etc. Bien plus, les actes commandés pendant le sommeil persévèrent parfois et sont exécutés à l'état de veille.

3o On obtient aussi de l'hypnotisé des effets *mécaniques* très singuliers. Ainsi le corps acquiert quelquefois une rigidité qui lui donne l'inflexibilité d'une poutre, et il prend et conserve des positions impossibles à l'état ordinaire.

4o Sans trop savoir jusqu'à quel point ces faits ont été constatés, on prétend encore que les divers sens n'acquièrent pas seule-

ment une acuité inouïe, mais même cessent d'être localisés à leur organe spécial. C'est du moins ce qui a lieu, dit-on, pour la vue et pour l'ouïe, et fait que l'hypnotisé pourra lire sans le secours des yeux et de la lumière. Toutefois, cette fameuse théorie de la "transposition des sens" n'a pu résister à l'expérimentation psychologique ordonnée par l'Académie des sciences en 1840; mais ce verdict, s'il montre qu'il n'existe aucune loi constante de transposition, ne prouve nullement que des faits particuliers ne se seraient pas produits.

50 L'expérimentateur peut connaître les pensées intimes du sujet hypnotisé. Voici comment il procède: il prend dans sa main celle de ce dernier, et lui dit de "songer fortement à quelque chose, sans détourner un seul instant son attention et de diriger sa pensée vers lui." Dès que l'hypnotisé a conçu une idée, l'expérimentateur la connaît à l'aide du contact physique des mains ou des doigts. La réciprocité a lieu également.

60 Enfin, il se produit aussi un phénomène que les hypnotistes nomment *clairvoyance*, en vertu de laquelle le somnambule voit à travers les corps opaques, distingue les lésions organiques, les troubles fonctionnels dans tous les recoins, soit de son propre corps, soit du corps des malades pour lesquels on le consulte, et discerne le traitement convenable à chacune des maladies pour lesquelles on le consulte. Bien plus, il pourrait voir ce qui se passe à tous les coins du globe, retrouver les objets perdus, voir au bout du monde les personnes sur lesquelles on le consulte, et même connaître ce qui s'est passé à toutes les époques.

"Sans doute, fait remarquer le théologien que nous citons, ces prétentions sont excessives et extravagantes; mais n'y a-t-il rien de préternaturel, et bon nombre de faits affirmés ne sont-ils pas très réels? nous le croyons."

Quelle est donc la cause prochaine de ces divers phénomènes de l'hypnotisme pris ici dans le sens le plus large, c'est-à-dire en

tant qu'il embrasse le mesmérisme, le magnétisme animal, etc.?

Il semble d'abord certain qu'un grand nombre des faits que nous avons indiqués en premier lieu, sont purement naturels. Ils trouvent leur explication certaine ou probable, dans l'union intime de nos facultés, végétatives, sensibles et intellectives, dans l'action mutuelle des unes sur les autres et l'influence sur elles du système nerveux.

En second lieu, nous pensons que les effets de l'hypnotisme réputés naturels disposent le sujet à l'influence démoniaque, par le trouble provoqué dans le domaine des opérations intellectuelles, et ne sauraient tous être expliqués par l'énergie des seules forces physiques.

Ainsi, un développement quelconque du sens de la vue, par exemple, ne peut jamais faire voir un objet réputé absent pour l'organe visuel. C'est pourquoi, la "double vue, la clairvoyance et la transposition du sens" restent absolument inexplicables par le seul fonctionnement naturel des facultés humaines. Pour trouver la raison suffisante de ces faits, il faut admettre l'influence d'une cause invisible qui agit dans un lieu déterminé, sans être absolument localisée dans ce lieu. Pour tout dire, il faut confesser l'*intervention du démon*, dont certains phénomènes révèlent clairement la présence, comme nous allons le voir.

Il résulte de la constatation des phénomènes hypnotiques ou magnétiques: qu'on parvient à percevoir des objets placés à des centaines de milles de distance, à pénétrer les corps opaques comme le plus pur cristal, à entendre, sans appareil mécanique, ce qui pourrait être dit à des distances prodigieuses, à découvrir les pensées intimes du sujet hypnotisé et à le faire obéir à un ordre purement mental.

Or ces phénomènes sont opposés aux conditions essentielles de notre activité physique pendant cette vie mortelle. Ainsi: la vue ne saurait voir sans aucun concours des yeux ni de la lumière, l'ouïe per-

cevoir les sons sans le secours de l'oreille et sans qu'aucune vibration ne frappe cet organe ; 2o notre intelligence ne peut pas non plus s'affranchir totalement du concours des sens dans la connaissance des choses sensibles et même intelligibles. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait un changement essentiel dans leur nature, ce qui est impossible ou *absurde*. Un développement quelconque de nos facultés pourrait bien les perfectionner, mais changer leur essence intime, jamais.

Les hypothèses imaginées pour expliquer tout cela, telles que la "puissance de l'imagination," le "dégagement de l'âme," "le médiateur subtil, fluïdique" entre l'âme et le corps, "l'acquisition d'un nouveau sens artificiel" par le déploiement des énergies latentes "de l'âme, ne prouvent rien, et sont, pour emprunter le langage de St-Jean Chrysostôme, *asinariæ sententiæ*.

Les phénomènes décrits plus haut révèlent évidemment un agent. Puisque cet agent voit et entend, exprime ce qu'il voit et entend, il est donc un être intelligent. Puisqu'en outre, il est distinct des instruments qu'il emploie et leur est très-supérieur, il est ce qu'on nomme un *esprit*, dont il a, du reste, la subtilité, l'agilité, etc.

Voyons donc maintenant quelle est la nature de cet esprit.

Ce ne peut être qu'un esprit essentiellement "malfaisant".

En effet : 1o dans l'ordre physique, l'hypnotisme, de l'aveu de tous les médecins, altère la santé et finalement abrège l'existence ; 2o dans l'ordre intellectuel, l'ensemble des faits tend à jeter les hommes dans l'incertitude absolue, l'ignorance et l'erreur ; 3o dans l'ordre moral, les procédés préparatoires, de même que bon nombre d'effets, tendent à propager et à accroître la dépravation des mœurs, et peuvent avoir les conséquences les plus graves au point de vue social et médico-légal.

Or, seul un esprit malfaisant est intéressé à la production de ces phénomènes insolites.

"C'est pourquoi tous les catholiques doivent être en défiance contre toutes les expériences du magnétisme, de l'hypnotisme, du somnambulisme, lors même qu'elles sembleraient ne point sortir des limites de l'ordre naturel. Tout est suspect dans ces expériences, dont les unes sont la préparation du sujet à subir l'influence diabolique, et les autres les œuvres mêmes de l'agent signalé.

Lorsque les phénomènes présentent le caractère préternaturel, c'est-à-dire ne peuvent être expliqués par les seules forces de la nature, la défiance et l'*abstention* doivent donc être absolues. On connaît assez les prohibitions de l'Église touchant la participation aux expériences du magnétisme, ceci suffit pour indiquer aux catholiques sincères et pratiquants la ligne de conduite à suivre.

Disons, avant de terminer, que les opérateurs peuvent totalement ignorer la présence de cet agent invisible, lors même qu'il s'agit de phénomènes réellement diaboliques, ou dus à la seule intervention du démon. Par conséquent l'œuvre peut être diabolique, sans que l'opérateur ait fait un pacte avec le démon. Toute sa science se borne alors à connaître ces procédés diaboliques, plus ou moins variables, et leur efficacité. L'homme ouvre la scène, et là où, à son insu, sa puissance expire, l'ennemi introduit son action et son jeu.



Une Réclame regrettable.

Nous croyons devoir attirer l'attention de qui de droit sur l'annonce suivante publiée dans la *Patrie*, par une librairie de Montréal, et dénoncée avec raison par le *Courrier du Canada*.

E. Zola.—*Le rêve*, son chef-d'œuvre,—prix, 90 cts.

La fin d'un monde, par E. Drumont (suite et fin de la *France Juive*), prix 90 cents. Cet ouvrage, qui appelle un nouveau 93, est le plus audacieux, le plus scandaleux du siècle.

Choses vues, par V. Hugo, prix 90 cents. Aucun livre ne fait mieux connaître l'âme du grand poète, les hommes et les événements de ce siècle.

Les misérables, 5 vol. \$6 au lieu de \$9.80.

Chaque jour dernières nouveautés de Paris.

Œuvres complètes d'A. Dumas, à 25 cts. le volume.

Tous nos commentaires se résumeront dans les remarques suivantes :

1o Aucune production de Zola, même la moins mauvaise, ne mérite la recommandation d'un journal catholique et même simplement honnête ;

2o Il est certain que la *Fin d'un monde* n'est ni un livre parfait, ni un livre médiocre, que la classe instruite, en particulier, peut le lire avec profit. Par conséquent, il faut avoir un toupet sémitique, pour affirmer que cet ouvrage est "le plus scandaleux du siècle" ;

3o Tous les romans d'Alexandre Dumas, père et fils, sont à l'index, ainsi que les *Misérables* de V. Hugo.

Si nos lecteurs veulent se rappeler notre récent article sur les mauvaises lectures, ils verront que loin d'être tombé dans l'exagération, nous sommes resté bien en deçà de la vérité, comme on fournit une première preuve le fait que nous signalons aujourd'hui.

— o —

Mgr DeGoesbriand et les Canadiens

Le vénérable évêque de Burlington vient de publier une brochure dans laquelle il relate sa croisade de 1869, et reproduit une lettre écrite en 1880 aux Messieurs de S. Sulpice de Montréal, à la demande de ses collègues de la province de Boston, en faveur de l'œuvre des missions canadiennes, pour démontrer l'injustice de quelques journaux canadiens des Etats-Unis à leur égard.

Après avoir répondu aux griefs qui sont généralement formulés, Mgr DeGoesbriand

termine son travail par les suggestions et les réflexions suivantes que nous reproduisons à peu près textuellement :

"Que nos chers évêques du Canada veulent bien excuser notre franchise, en vertu de notre âge et de l'esprit qui dicte ces lignes.

"Je ne parle point de l'érection d'un collège pour former des missionnaires, mais je me permets de suggérer que l'on s'applique à donner aux ecclésiastiques une forte instruction sur le dogme comme sur la morale. Un des principaux dangers de nos immigrés a été, et est encore, le manque d'instruction solide sur les fondements de la foi. De là est résulté une facilité prodigieuse à violer la loi de l'abstinence, à fréquenter les temples protestants, à se faire marier par des ministres, à envoyer leurs enfants aux écoles ou aux fêtes des sectaires, pour acquérir leurs bonnes grâces ou en obtenir des secours matériels.

"Des prêtres canadiens avancés en âge ne conviennent pas pour les missions canadiennes aux Etats-Unis ; non-seulement parce qu'il leur est difficile de se former à la discipline qui existe ici, mais surtout parce que l'ignorance de la langue anglaise les rend incapables d'exercer le ministère, même dans une paroisse exclusivement canadienne (s'il y en a) ; parce que même dans ces paroisses, il y a bien des personnes qui ne connaissent pas le français. De jeunes prêtres bien vertueux et bien instruits sont ceux qui conviennent davantage. Léon XIII suggère aux Italiens d'Italie et aux évêques d'Amérique d'envoyer des élèves à son collège de Plaisance. C'est comme s'il disait au bon peuple du Canada : "Envoyez vos enfants dans des collèges où ils pourront se préparer à la vie de mission ; aidez de vos deniers les enfants pauvres qui aspirent à cette vie, et vous prêtres pieux, dirigez-les dans cette voie. Puis, afin que cette grande œuvre réussisse, il faut prier et prier beaucoup."

"Nous autres, évêques, prêtres, fidèles de ce côté des lignes, nous avons évidemment

des devoirs à remplir dans cette mission si nécessaire, et dont Nous sentons la difficulté. Ces devoirs sont analogues à ceux que Nous nous sommes permis de suggérer aux habitants du Canada. Nous devons continuer à demander du secours à l'étranger ; Nous devons prendre un soin spécial des enfants qui semblent donner des marques de vocation ; Nous les enverrons dans les collèges où ils pourront apprendre la langue qu'ils ignorent et dont ils auront besoin plus tard ; Nous engagerons les fidèles à fonder des bourses pour leur éducation classique et sacerdotale. Un temps viendra, sans doute, que les Canadiens des États-Unis fourniront eux aussi des missionnaires de leur nation, élevés au milieu d'eux. Nous en avons déjà quelques uns, mais leur nombre est bien restreint. La cause s'en trouve surtout dans la position des familles dont la plus grande partie n'est pas à même de subvenir à l'éducation de leurs enfants, et aussi dans le fait que la vie dans les grands centres où ils habitent est peu propre à développer les vocations. Ainsi, longtemps encore, le Canada devra être la pépinière où nous irons chercher des missionnaires. Bénissons Dieu des résultats déjà obtenus ; mais continuons à travailler en nous aimant les uns les autres. *Honore i vicem pravenientes..... non alta sapientes.*

“ Nous constatons avec plaisir et reconnaissance, que plusieurs prêtres du diocèse de Burlington prennent le vrai moyen de préparer des missionnaires pour l'avenir, en payant dans un collège la pension d'un ou de plusieurs enfants qu'ils croient appelés à l'état ecclésiastique.”

CONSULTATIONS

1o Quand, pour gagner des indulgences, soit plénières, soit partielles, il est prescrit de prier à l'intention (*ad mentem seu intentionem*) du Souverain Pontife, suffit-il, comme plusieurs l'enseignent, de faire l'oraison mentale ?

R. Il est louable de prier mentalement ; mais il faut qu'à l'oraison mentale on ajoute

toujours quelque oraison vocale. (S. C. I., 13 sept. 1888).

2o Faut-il rejeter l'opinion enseignant que la récitation très dévote même d'un seul Pater et Ave, avec gloria Patri, suffit pour remplir la condition de prier à l'intention (*pro intentione*) du Souverain Pontife, ou faut-il plutôt admettre l'opinion de ceux qui requièrent la récitation de cinq Pater et Ave ou de prières équivalentes ?

R. Voir décret donné pour le diocèse de Saint-Brieuc, en date du 20 mai 1841, disant que “ les prières requises dans les concessions d'indulgences à l'effet de remplir l'intention du Souverain Pontife, sont *au choix de chaque fidèle*, à moins qu'elles ne soient spécialement désignées. (S. C. I. 13 sept. 1888.)

Conclusion : Le S. Pontife enjoint, comme condition de l'indulgence, de prier *pieusement* ou *dévotement*. La durée de la prière importe peu ; ce qui importe, c'est la dévotion et la ferveur de la prière.

Calendrier et Quarante Heures

Mars.		Quarante Heures
Lundi ...	18 S. Gabriel.	
Mardi ...	19 S. Joseph.	S. Joseph de la Délivrance.
Merc.....	20 S. Cyrille. Jérusalem	Sém. de Québec.
Jeu.....	21 S. Benoit.	
Vend	22 S. Suaire.	Ecureuiis.
Samedi ..	23 S. Thuriè.	
Dim.	24 Solennité, S. Joseph.	S. Pierre, I. O.

PROGRAMME

1889.—VIII^e pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem, à bord du *Poitou*. Départ de Marseille le jeudi 2 mai. Arrêt à Rome. Retour le 18 juin.

Ce huitième pèlerinage a pour but, comme les pèlerinages qui l'ont précédé, la prière, la pénitence et l'expiation pour le triomphe de l'Eglise et du Pape, le salut de la France, la conversion des pécheurs, la délivrance des âmes du purgatoire.

Prix des places tous les frais compris.

(Le voyage et l'arrêt à Rome exceptés.)

1^{re} classe, 760 fr.—2^e classe, 610 fr.—3^e classe, 460 fr.

En Terre-Sainte, la nourriture est la même pour toutes les classes.

Le programme complet est envoyé franco.

Le demander au Secrétariat, 8, rue François Ier, Paris.

IN MEMORIAM

M. l'abbé Thomas Aubert de Gaspé est mort le 9 du courant, à l'âge de 68 ans, 7 mois, et 12 jours. Cette mort crée un vide de plus dans les rangs du vieux clergé Québécois.

Sa figure était familière aux citoyens de Lévis et de Québec. On aimait à le rencontrer faisant sa promenade quotidienne, on admirait ce maintien digne, et ces manières distinguées qui accusaient le gentilhomme de l'ancien régime. Sa courtoisie et son affabilité, mais mieux encore, sa grande bonté et la générosité de son caractère en ont fait l'ami de tous ceux qui l'approchaient. Et sa tendresse envers les pauvres, ne l'a-t-il pas héritée de ses généreux ancêtres? Certes! le fils des Croisés pouvait invoquer là-dessus de glorieuses traditions.

La carrière sacerdotale de M. de Gaspé compte une période de 42 années—Il fut ordonné prêtre le 10 octobre 1847, à l'âge de 27 ans. Vingt-trois années de cette longue carrière furent consacrées au ministère paroissial. Successivement vicaire à Ste Anne de la Pérade, à Lotbinière, à Rimouski et à l'Île Verte, il devint en 1851 premier curé de la paroisse de St Eloi, et en 1856, premier curé de St Apollinaire. En 1869, il était nommé à la cure de Thurso, dans le diocèse d'Ottawa, puis, un an après, des raisons de santé le forçaient de renoncer au saint-ministère.

Depuis cette époque, M. de Gaspé a vécu dans la solitude, sur les bords du grand fleuve, témoin des gloires de sa famille, en face de ce vieux Québec, illustré par la vaillance de ses ancêtres. C'est là, dans son salon, aux meubles antiques et aux

portraits de famille, qu'il aimait à recevoir confrères et amis. On y goûtait ses causeries pleines de sens et d'originalité, où se révélait si bien le fils du spirituel auteur des *Mémoires*.

C'est dans le calme de cette retraite qu'il a pu songer à loisir aux années éternelles. Aussi la maladie qui l'a foudroyé ne l'a-t-elle pas surpris. Il présentait sa fin prochaine, et il s'y était préparé. Il en parlait volontiers à ses amis. Une de ses premières paroles en reprenant ses sens fut une parole de consolation pour lui même et pour les siens. " Dieu merci!" s'est-il écrié, " maintenant je ne crains pas de mourir."

Un moment, on espéra de le voir se rétablir, comptant sur la vigueur de son tempérament. Mais le Souverain Maître de la vie et de la mort en avait décidé autrement. Ses forces déclinèrent sensiblement, et deux jours avant la fin, il sembla n'avoir plus de connaissance. Dieu sait quels soins affectueux lui furent prodigués par sa sœur bien-aimée, accourue en toute hâte de Fraserville pour soulager ses derniers moments, par de dévoués confrères qui se tenaient jour et nuit à son chevet afin de l'encourager par de bonnes paroles, et le fortifier par la prière et les sacrements. La vie le quitta sans secousse, sans agonie douloureuse. Lentement et paisiblement il s'endormit dans le Seigneur.

D'après ses dernières volontés, son corps reposera sous les voûtes de Notre Dame de Lévis, à côté des restes de Monseigneur Déziel, ce vieil ami dont il avait toujours admiré les vertus et vénéré la mémoire, et dont les œuvres lui ont toujours été chères.

Le service et la sépulture de M. de Gaspé ont eu lieu mercredi matin le 13 du courant à 9 heures à l'église N.-D. de Lévis.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

QUÉBEC.—Son Em. le Cardinal Archevêque de Québec, célébrera, mardi prochain, le 18^{ième} anniversaire de sa consécration épiscopale.

KEESEVILLE, N. Y.—Dans une cause des Sœurs de la Miséricorde contre les répartiteurs de taxes, l'honorable Juge Putnam a maintenu les prétentions des religieuses, et décidé que leur couvent étant une maison d'éducation, ne pouvait en vertu de la loi, être taxé.

OTTAWA.—Un décret de la S. C. de la Propagande ordonne une nouvelle délimitation des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa. La ligne de démarcation commune à ces deux diocèses partira dorénavant de la rive septentrionale de la rivière d'Ottawa, en remontant et passant à l'est des cantons de Chatham, de Wentworth, d'Howard et de Beresford, puis de là, suivant le côté nord-est de Beresford et allant aux côtés sud-est des cantons d'Archambault et Lussier, jusqu'à la ligne qui sépare les deux comtés de Joliette et de Montcalm et, suivant cette dernière ligne, jusqu'au vicariat apostolique de Pontiac.

NÉCROLOGIE.—Le vénérable frère Adelbertus, le dernier survivant des quatre fondateurs de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes au Canada, vient de s'éteindre à Montréal, dans la 79^e année de son âge, la 56^e de religion et la 52^e de profession.

PROPAGATION DE LA FCI EN 1888.—Diocèse de Québec, \$7,960.02 ; Diocèse de Montréal, \$4,919.77 ; Diocèse des Trois-Rivières, \$1,562.55 ; Diocèse de St-Hyacinthe, \$1,245.02 ; Diocèse de Rimouski, \$762.38.

COLLECTES DES ÉCOLES SAUVAGES EN 1888.—Diocèse de Québec, \$1,059.03 ; Diocèse de Montréal, \$900.00 ; Diocèse d'Ottawa, \$519.94 ; Diocèse de St-Hyacinthe, \$419.00 ; Diocèse de Rimouski, \$170.00 ; Diocèse de Sherbrooke, \$158.14 ; Diocèse des Trois-Rivières, \$112.00 ; Diocèse de Chicoutimi, \$28.00 ; Vicariat Apostolique de Pontiac, \$138.83.

COLLECTES POUR LES LIEUX SAINTS EN 1888.—Diocèse de Québec, \$1,190.00.

Montana.—Le Rév. M. J.-B. Champagne vient d'être transféré à Great Falls, Montana.

MONTREAL.—Les RR. PP. Jésuites ont intenté au *Mail*, de Toronto, une action de \$50,000 pour libelle.

ROME.—Le Saint-Père a assigné le titre presbytéral de Sainte Radentienne à l'Éminentissime Cardinal Dusmet et la diaconie de Sainte Marie-in-Aquiro à l'Éminentissime Cardinal Macchi.

S. E. LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.—Le 19 mars prochain nous célébrons dans la joie et l'allégresse universelles le 18^e anniversaire de la consécration de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec. Que Dieu bénisse notre illustre et vénéré Archevêque pour ses œuvres accomplies et qu'il daigne féconder les travaux que, dans sa miséricorde et sa bonté pour nous, il lui fera exécuter encore, nous le souhaitons, pendant de longues années !

C'est le vœu de tous, vœu que la *Semaine Religieuse de Québec*, se permet de déposer aux pieds de Son Eminence comme l'hommage de sa fidélité et de son dévouement.